



Rapport annuel 2024

Réseau de Services pour une Vie Autonome
Normandie

SOMMAIRE

I.	PLATEFORME DE REPIT « PARENTHÈSE ».....	5
I.1	LA PLATEFORME DE REPIT	6
4.1.1.	PRESENTATION	6
4.1.2.	L'EQUIPE.....	6
4.1.3.	LES INSTANCES ET L'ORGANISATION	6
4.1.4.	LA COMMUNICATION	8
I.2	L'ACTIVITE DE LA PLATEFORME DE REPIT	9
4.2.1.	LES CHIFFRES CLES.....	9
4.2.2.	L'EQUIPE CLINIQUE AUPRES DES FAMILLES	11
I.3	LE REPIT A DOMICILE	13
I.4	LA SATISFACTION	16
4.4.1.	LA SATISFACTION DES AIDANTS	16
4.4.2.	LA SATISFACTION DES INTERVENANTS.....	18
I.5	LA FORMATION DES INTERVENANTS DU REPIT	19
I.6	LES PARTENAIRES DE LA PLATEFORME DE REPIT	20
4.6.1.	LES SERVICES D'AIDE A DOMICILE	20
4.6.2.	LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES MEDICO-SOCIAUX	20
4.6.3.	INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS DE L'EQUIPE DE LA PLATEFORME A DES INSTANCES PARTENAIRES.....	20
4.6.4.	LES PARTENAIRES DU DROIT COMMUN	21
I.7	LES AUTRES OFFRES DE REPIT	22
4.7.1.	LES INCLUSIONS EN ACM DE PROXIMITE	22
4.7.2.	DES JEUNES VOLONTAIRES AU SERVICE DES AIDANTS	22
4.7.3.	L'ACM REPIT	22
4.7.4.	LES APRES-MIDI REPIT	23
4.7.5.	LES ATELIERS « T'AS TA PLACE ».....	24
4.7.6.	PROJET D'ACTIVITES AIDANTS.....	25
4.7.7.	LA FONDATION CREDIT MUTUEL.....	26
4.7.8.	LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CALVADOS	26
I.8	LES NOUVEAUTES ET PERSPECTIVES	28
	GLOSSAIRE.....	29

LES DATES CLÉS

2024

AVRIL

8 AVRIL

Séminaire régional «Mangez, bougez, souriez!» à Deauville

9 AVRIL

Soirée des formateurs RSVA formation à Caen

18 AVRIL

Forum des associations et des dispositifs en faveur des personnes cérébro-lésées au Centre Hospitalier Aunay Bayeux

MAI

16 MAI

Présentation Handigynéco Normandie au Congrès SOFCODH Montpellier

JUILLET

5 JUILLET

Audit de renouvellement Qualiopi à Caen

5 JUILLET

Création de l'association HANDIPLATEFORME

8 JUILLET

Assemblée générale à Caen

11 JUILLET

Temps de rencontre des intervenants du PCPE et de l'équipe

22 JUILLET

Lancement ACM Répit – RSVA, UFCV, APF France handicap

SEPTEMBRE

16 SEPTEMBRE

Journée de lancement de la sensibilisation des étudiants en santé à l'UFR Santé Université Caen Normandie

25 SEPTEMBRE

Journée thématique «Parcours de vie des personnes vivant avec un handicap visuel» à Hérouville Saint-Clair

OCTOBRE

OCTOBRE ROSE

Visites blanches Centre François Baclesse Caen

16 OCTOBRE

Journée départementale «Handicap & Inclusion» à Argentan

NOVEMBRE

28 NOVEMBRE

Congrès national des sages-femmes libérales – intervention présentation Handigynéco Normandie

DÉCEMBRE

03 DÉCEMBRE

Signature Charte Romain Jacob au Centre François Baclesse Caen

13 DÉCEMBRE

Signature convention constitutive Centre ressources CapParents Normandie à Rouen

14 DÉCEMBRE

Matinée d'information des aidants sur les séjours adaptés

LES CHIFFRES CLÉS 2024

DIRECTION

39 salariés au 31 décembre 2024
5 sites de présence en Normandie
2 formations collectives

COMMUNICATION

2590 abonnés LinkedIn
944 abonnés Facebook
1 072 abonnés à la newsletter
10 articles de presse

TERRITOIRES

+ de 150 participants à la journée thématique
12 partenaires de la mallette La Fée pour Nous
1 285 acteurs inscrits sur la cartographie
·5 conventions de partenariat signées

FILIÈRE AVC NORMANDIE

329 participants au forum des associations et dispositifs en faveur des personnes cérébro-lésées

HANDIDENT NORMANDIE

264 RHBD formés
7 actions de sensibilisation
41 journées de consultations de dépistage

PCPE "HORIZONS"

86 situations actives
10 évaluations cliniques
232 rencontres avec les familles / personnes accompagnées
45 sorties du dispositif
8 692 heures d'interventions
2 séances d'ADPP

COMMUNAUTÉ 360 DU CALVADOS

339 sollicitations
113 parcours complexes
4 comités décisionnels

OUTILS

2 livrets de la collection «petite enfance»
5 guides pour l'accompagnement à la parentalité des personnes en situation de handicap

FORMATION

994 participants
83 actions de formation réalisées
+ 10 750 heures de formation
+ de 30 intervenants formateurs
320 étudiants en santé

PRÉVENTION PROMOTION SANTÉ

5 temps d'animation sur la thématique du cancer
4 visites blanches cancer
2 webinaires Promotion Santé Handicaps

HANDIGYNÉCO NORMANDIE

74 EMS
27 sages-femmes
431 consultations gynécologiques réalisées
2 ateliers réalisés auprès des personnes

PLATEFORME DE RÉPIT "PARENTHÈSE"

12 886 heures de répit
118 nouvelles situations
97% des familles recommandent la plateforme

COMMUNAUTÉ 360 DE LA MANCHE

228 sollicitations
68 parcours complexes
3 comités décisionnels

I. PLATEFORME DE REPIT

« PARENTHÈSE »

Depuis 7 ans, le RSVA porte 2 dispositifs innovants, intervenant directement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Ces dispositifs interviennent sur les 3 départements ex bas-normand et fonctionnent via des partenariats avec des acteurs de proximité du territoire. Pour ce faire, l'équipe de la plateforme et du PCPE, forment, supervisent les acteurs pour accompagner les professionnels dans la prise en charge des personnes en situation de handicap en respectant leurs spécificités et leurs besoins.

La plateforme de répit est accessible aux aidants d'enfants et d'adultes en situation de handicap, quel que soit son âge et le type de handicap, sans notification MDPH ou MDA. Elle offre aujourd'hui diverses modalités de répit et poursuit la mise en place de projets novateurs pour répondre aux multiples besoins de répit des aidants, qui peuvent être différents en fonction de leur situation familiale et de la situation de handicap de leur proche.

Ainsi, en 2024 nous avons répondu à différents appels à projets afin de chercher de nouveaux financements dans le but de pérenniser ou de créer de nouveaux projets avec de nouveaux partenaires.

Le Conseil Départemental du Calvados, nous a également sollicité dans le cadre d'un AMI afin de mettre en place des actions à destination des aidants sur les territoires peu couverts.

La plateforme de répit « Parenthèse » a connu, également, quelques difficultés en cette année 2024 :

- sur le plan de ses ressources humaines avec notamment le départ de sa coordinatrice et dont le remplacement n'aura lieu que début 2025,
- et avec un partenaire avec lequel nous travaillons depuis 2 ans sur une offre de répit sur les samedis après-midi dans le Calvados.

Il a fallu se réorganiser et notamment pour l'équipe des assistantes de coordination et de l'équipe clinique qui ont assuré la pérennité des répits et des liens avec les partenaires.

Les métiers de l'accompagnement des familles et des personnes sont parfois complexes et il nous semble important, dans un climat très difficile pour les familles avec un enfant ou un adulte en situation de handicap, qui sont pour beaucoup d'entre elles en grande souffrance, d'accompagner nos professionnels dans la prise en charge de ses publics et de leur donner des outils et des espaces de réflexion.

Ainsi, afin de soutenir les équipes, du répit et du PCPE, dans leur travail et dans la prise de recul sur les situations qu'ils sont amenés à traiter ou à accompagner, des séances d'analyse de la pratique professionnelle (ADPP) ont été proposées à raison d'une demi-journée par trimestre. D'abord mises en place pour l'équipe clinique, elles ont été étendues aux assistantes de coordination. Ces ADPP se font avec un intervenant extérieur au RSVA et dans un autre lieu que celui du RSVA.

De même, une formation à la gestion du stress a également été proposé à l'ensemble de l'équipe. Les métiers de l'accompagnement des familles et des personnes sont difficiles et il nous semble important, dans un climat, très difficile pour les familles qui sont pour beaucoup d'entre elles en grande souffrance, d'accompagner nos professionnels dans la prise en charge de ses publics.

Dans cette démarche, une formation à l'écoute active sera proposée à tous les assistants de coordination des deux dispositifs en 2025.

I. I LA PLATEFORME DE REPIT

4.1.1. PRESENTATION

La plateforme de répit est un service reposant sur des partenariats, une mise en réseau et une implication des familles :

- Services proposés : répit à domicile sur des activités extérieures, dans des structures partenaires, information et orientation vers l'offre de répit du territoire (centre de loisirs, séjour adapté, accueil temporaire, etc.), organisation de temps d'échange ou d'activité pour les aidants ;
- Bénéficiaires : aidants, notamment familiaux, d'enfants ou d'adultes en situation de handicap ;
- Sans reste à charge pour les familles ;
- Couverture géographique : Calvados, Manche et Orne.



4.1.2. L'EQUIPE

<p>PLATEFORME DE RÉPIT "PARENTHÈSE"</p>  <p>Anabelle TISSIER Directrice adjointe Responsable du dispositif</p>															
<p>RÉFÉRENTES SITUATION</p> <table border="0"><tr><td style="width: 33%; text-align: center;">Calvados</td><td style="width: 33%; text-align: center;">Orne</td><td style="width: 33%; text-align: center;">Manche</td></tr><tr><td><p>Anne-Laure SADE Psychologue</p></td><td><p>Mélanie GESHORS Psychologue</p></td><td><p>Rémi CHENOURI Psycho-éducateur</p></td></tr></table>				Calvados	Orne	Manche	 <p>Anne-Laure SADE Psychologue</p>	 <p>Mélanie GESHORS Psychologue</p>	 <p>Rémi CHENOURI Psycho-éducateur</p>						
Calvados	Orne	Manche													
 <p>Anne-Laure SADE Psychologue</p>	 <p>Mélanie GESHORS Psychologue</p>	 <p>Rémi CHENOURI Psycho-éducateur</p>													
<p>RÉFÉRENTS ADMINISTRATIFS</p> <table border="0"><tr><td style="width: 33%; text-align: center;">Calvados</td><td style="width: 33%; text-align: center;">Orne</td><td style="width: 33%; text-align: center;">Manche</td></tr><tr><td><p>Hélène CHAMPION Assistante de coordination</p></td><td><p>Lucie DIGARD Assistante de coordination</p></td><td><p>Alexandra BENOIST Assistante de coordination</p></td></tr><tr><td style="text-align: center;">Calvados</td><td style="text-align: center;">Calvados</td><td style="text-align: center;">Calvados</td></tr><tr><td><p>Claire VARDON-MAINAUD Assistante de coordination</p></td><td><p>Charlène NOTTE Assistante de coordination</p></td><td></td></tr></table>				Calvados	Orne	Manche	 <p>Hélène CHAMPION Assistante de coordination</p>	 <p>Lucie DIGARD Assistante de coordination</p>	 <p>Alexandra BENOIST Assistante de coordination</p>	Calvados	Calvados	Calvados	 <p>Claire VARDON-MAINAUD Assistante de coordination</p>	 <p>Charlène NOTTE Assistante de coordination</p>	
Calvados	Orne	Manche													
 <p>Hélène CHAMPION Assistante de coordination</p>	 <p>Lucie DIGARD Assistante de coordination</p>	 <p>Alexandra BENOIST Assistante de coordination</p>													
Calvados	Calvados	Calvados													
 <p>Claire VARDON-MAINAUD Assistante de coordination</p>	 <p>Charlène NOTTE Assistante de coordination</p>														

4.1.3. LES INSTANCES ET L'ORGANISATION

LES COMITES DE PILOTAGE

Depuis 2022, le comité de suivi de la plateforme a basculé en comité de pilotage.

Se tenant deux fois ans, il réunit :

- Représentants comité de suivi TSA,
- Représentants comité de suivi polyhandicap,
- Représentants des SAD,
- Représentants psychiatrie,
- Représentant PH collectif,
- Représentants dispositifs spécifiques,
- Représentants ESMS,
- Représentants Education Populaire.

Le comité de pilotage examine les questions importantes relatives au fonctionnement de la plateforme dont la politique d'accès aux services et d'admission, les projets, les évaluations, etc. Cette instance participe également à la réflexion sur le déploiement de nouvelles actions du dispositif.

Suite au départ de la coordinatrice de la plateforme et aux difficultés de recrutement d'une nouvelle professionnelle, un seul comité de pilotage s'est déroulé le 29 novembre 2024.

LES COMITES DE SUIVI TSA ET POLYHANDICAP

Ces comités se réunissent deux fois par an en présence de représentants d'associations de familles, et, en 2024, aux familles de la plateforme.

Les objectifs de ces comités de suivi :

- Echanges sur les problématiques spécifiques liées au handicap ;
- Retour des expériences de chacun : plateforme de répit / représentants des associations de familles ;
- Echange autour des difficultés rencontrées et de la construction de nouveaux outils ;
- Partage d'informations sur les activités et les actions menées par la plateforme de répit et les associations de familles ;
- Partage d'informations sur les évènements à venir (formations, colloque, groupe de travail, etc.).

Comme pour le comité de pilotage, en lien avec des difficultés en ressources humaines, il n'y a eu en 2024 que 2 comités de suivi :

- un TSA le 13 février 2024 ;
- et un comité un peu particulier sur le polyhandicap, en janvier 2024, avec la présence d'ESMS suite à une enquête de besoins que nous avions menée auprès des aidants d'un proche en situation de polyhandicap.

C'est d'ailleurs suite à ce travail que nous avons déposé l'AAP pour le projet de séjours aidants-aidés en partenariat avec l'AGAPEI. Ce projet vous est décrit en partie 4.7.7.

4.1.4. LA COMMUNICATION

Comme indiqué dans la partie 2.1.3, la plateforme de répit « Parenthèse » dispose d'une page Facebook dédiée. Cette page compte 489 abonnés au 31 décembre 2024, avec un total de 152 publications diffusées au cours de l'année. Les publications concernent majoritairement des propositions d'activités / de services du RSVA et des partenaires de la plateforme de répit.

En complément, la plateforme de répit « Parenthèse » envoie une information aux parents de la file active chaque premier lundi des vacances scolaires. Cette initiative a pour objectif de leur proposer une ressource à chaque période de l'année, afin de les aider à organiser des activités en adéquation avec les besoins de leurs proches, tout en tenant compte des particularités saisonnières. Cette démarche vise à apporter un soutien supplémentaire aux familles, en leur fournissant des idées et des ressources concrètes pour enrichir le quotidien de leurs proches pendant les vacances.



En 2024, La Gazette pour Nous a été lancée en avril sous la forme d'un mailing classique. Cependant, cette approche présentait certaines limites, en termes de mise en forme et de suivi des performances. Face à ces contraintes, nous avons décidé, dès le mois de juillet 2024, de migrer vers Brevo, une plateforme de gestion des campagnes d'emailing permet d'avoir un rendu plus qualitatif et de suivre les statistiques d'ouverture et de clics.

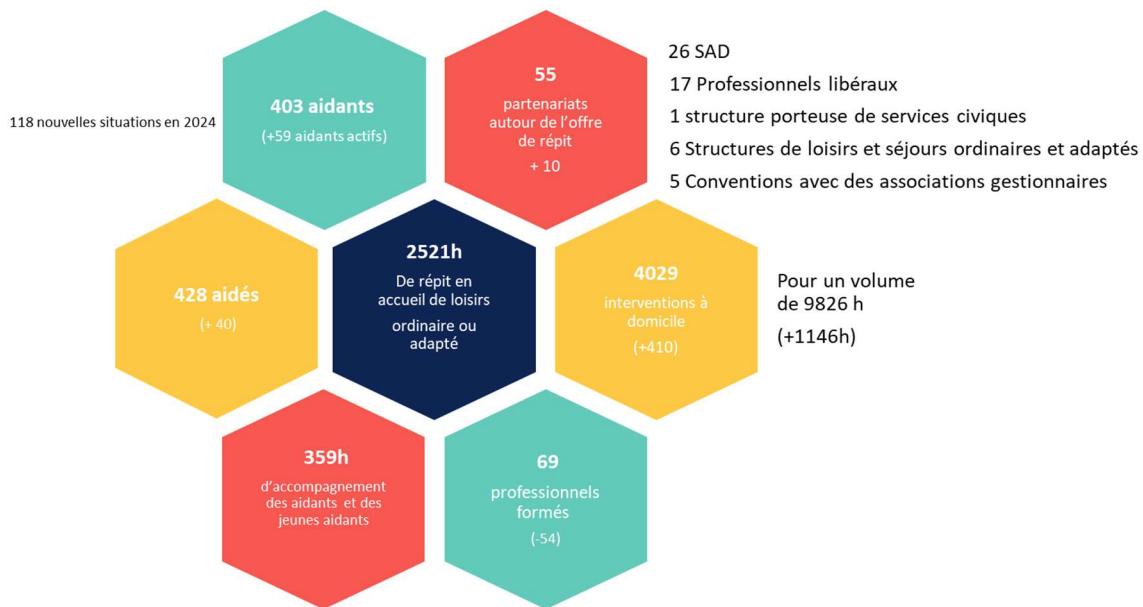
Trois éditions de La Gazette pour Nous ont été envoyées via cette nouvelle plateforme, et les résultats ont été très prometteurs, affichant un taux d'ouverture moyen remarquable de 46,17 %, ce qui montre un réel intérêt de la part des abonnés pour les contenus partagés. En moyenne, 320 destinataires reçoivent cette newsletter. Le taux de clics moyen de 4,09 % indique également que les lecteurs

interagissent activement avec les liens et les ressources proposées dans la newsletter. Le taux de réactivité, quant à lui, a atteint 10,43 %, un chiffre qui révèle l'interaction réelle avec les informations et ressources partagées. Un taux de réactivité élevé signifie que les abonnés ne se contentent pas seulement d'ouvrir les emails, mais qu'ils prennent également des actions concrètes, que ce soit en cliquant sur des liens ou en répondant aux messages.

L'édition de juillet 2024 s'est particulièrement distinguée, enregistrant les meilleurs résultats en termes d'engagement, ce qui reflète une dynamique positive et un contenu apprécié par les abonnés, notamment dû aux articles et astuces proposés.

I.2 L'ACTIVITE DE LA PLATEFORME DE REPI

4.2.1. LES CHIFFRES CLES

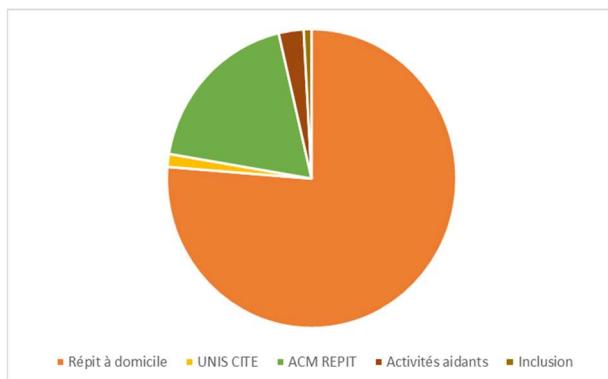


LA RÉPARTITION DES HEURES TOTALES PAR ACTIVITÉ

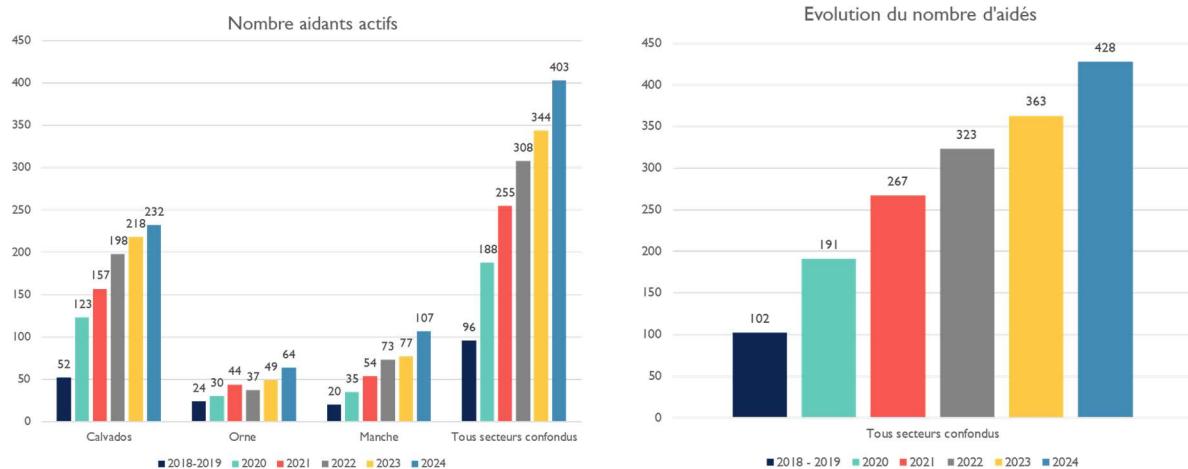
	Nbre heures	Nbre interventions
Répit à domicile	9826	4029
UNIS-CITE	180	90
ACM REPI	2408	239
Activités aidants	359	6
Inclusion	113	23

12 886 h totales de répit
permises aux aidants par la
plateforme de répit

+11% par rapport à 2023



EVOLUTION DE LA FILE ACTIVE



	Calvados			Manche			Orne			Total		
	Au 01/01	AU 31/12	↗									
Aidés	232	251	+19	82	113	+31	49	64	+15	363	428	+65
Aidants	218	232	+14	77	107	+30	49	64	+15	344	403	+59

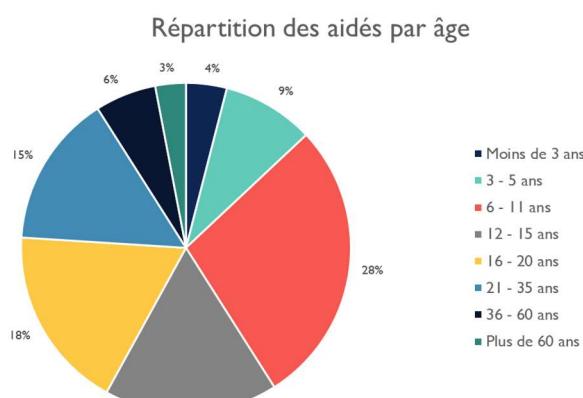
Activité de la file active

	Calvados	Manche	Orne	Total
Nouvelles situations	60	41	17	118
Nbre de passage en veille	32	6	2	40
Nbre de sorties	9	4	0	13

+17,15 %
aidants

Une situation passe en veille lorsque la famille n'a pas exprimé de souhait de répit pendant un an. Les sorties du dispositif sont effectives à la demande des aidants ou si la famille n'a pas exprimé de souhait de répit durant deux ans. Les aidants peuvent demander à intégrer de nouveau le dispositif à tout moment.

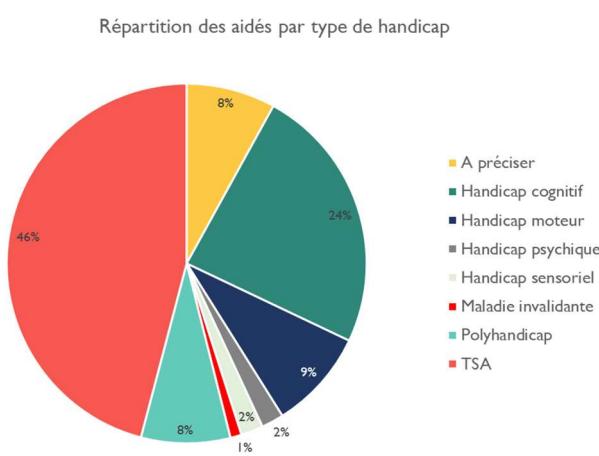
TYPOLOGIE DES AIDÉS



76 % des aidés accompagnés par la plateforme sont âgés de 0 à 20 ans.

Ce chiffre n'a pas évolué depuis l'année dernière, la répartition des âges des aidés est constante d'une année sur l'autre.

La proportion d'adultes en situation de handicap accompagnée dans le cadre du répit reste moindre par rapport à celle des enfants.



La plateforme de répit accompagne des aidés qui présentent, pour presque la moitié d'entre eux, des troubles du spectre de l'autisme.

Un quart des aidés présentent un handicap cognitif dont une grande partie sont des troubles neurodéveloppementaux type TDAH avec ou sans TOP, déficience intellectuelle ou dans le cadre d'un syndrome génétique.

Depuis 2 ans, même si cela est très minoritaire, la plateforme de répit accompagne des adultes présentant des maladies neurodégénératives telles que Parkinson, SLA, maladie de Huntington et des séquelles liées à des traumatismes crâniens ou d'AVC.

Pour 8% des situations, des diagnostics sont en cours notamment chez les plus jeunes enfants ou ne sont pas connus des familles.

4.2.2. L'EQUIPE CLINIQUE AUPRES DES FAMILLES

En 2024, si on observe toujours une augmentation du nombre d'aidants, on note une diminution du nombre d'évaluations et de premières rencontres réalisées par l'équipe clinique.

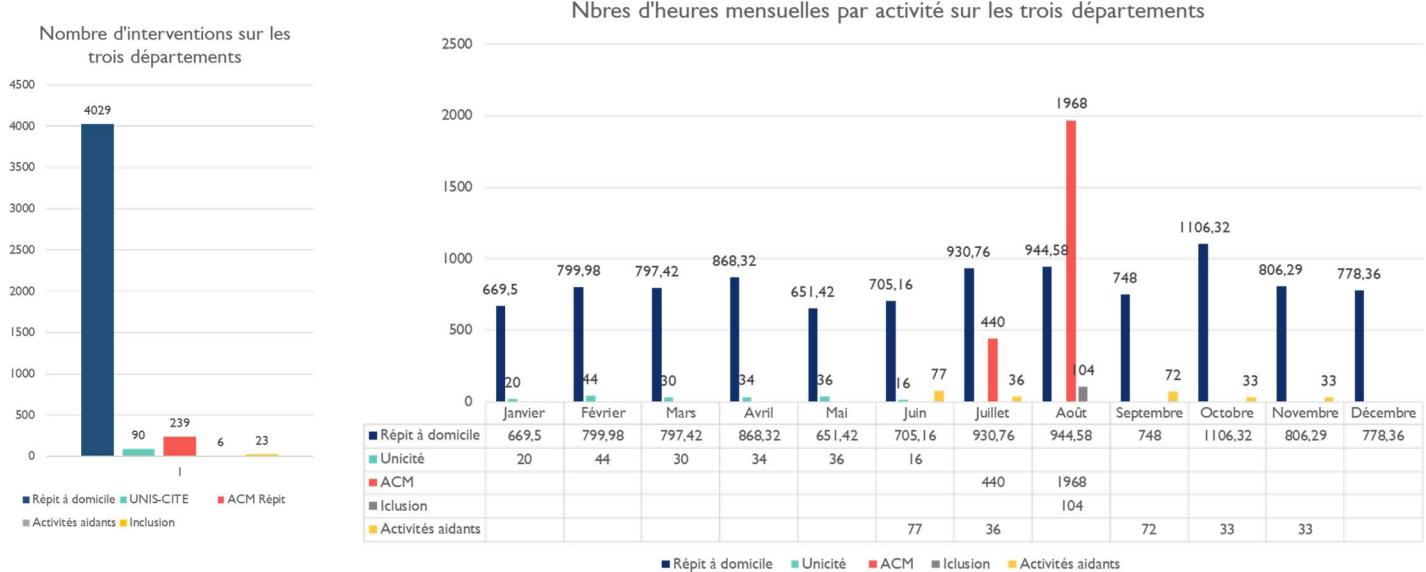
Les raisons de cette diminution s'expliquent par :

- Une diminution des nouvelles demandes : 118 nouvelles demandes en 2024, contre 173 en 2023 ;
- La mise en place de répit pour des situations qui étaient en attente de SAD et pour lesquelles des solutions ont été trouvées. Ces situations avaient déjà été évaluées ;
- Un allongement, dans le département du Calvados, du temps de traitement entre la demande et la rencontre avec la psychologue pour évaluer le besoin de répit, la référente clinique du Calvados étant à mi-temps. Les demandes de fin d'année 2024 n'ont pas encore été évaluées ;
- Des aidants sortis ou en veille qui reviennent dans le dispositif.

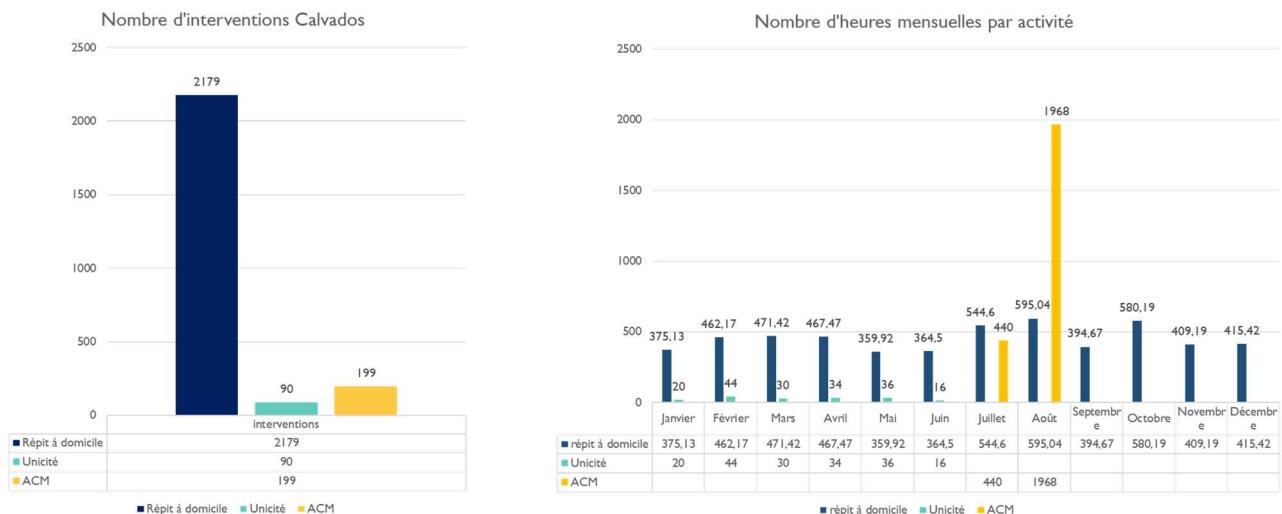
Un travail de réévaluation des situations datant de plus de 2 ans est en cours également.

I.3 LE REPIT A DOMICILE

Le répit à domicile est assuré par l'interventions des professionnels de SAD, mais également des professionnels libéraux.



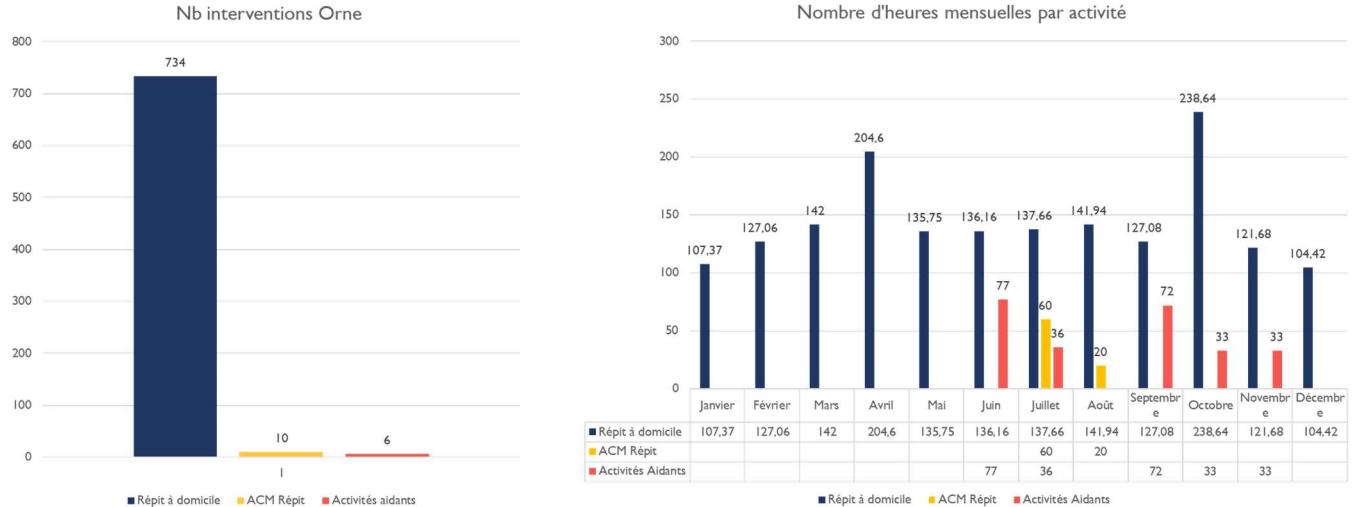
ZOOM DEPARTEMENT DU CALVADOS



ZOOM DEPARTEMENT DE LA MANCHE



ZOOM DEPARTEMENT DE L'ORNE



Suite au COVID et aux difficultés des SAD à trouver et garder leur personnel, l'ARS a autorisé la PFR en 2021 à conventionner avec des professionnels libéraux afin de pouvoir proposer des interventions de répit. Les demandes de partenariat n'ont cessé de croître depuis, et la PFR est très souvent sollicitée par de nouveaux professionnels. Dans le cadre du respect du cahier des charges de la PFR, la plateforme sollicite en première intention les SAD puis dans un second temps fait appel aux professionnels libéraux. Dans un contexte toujours difficile pour les SAD, le nombre d'interventions des libéraux n'a cessé de croître. En 2024, les interventions de répit par les professionnels libéraux représentent environ 30% des heures de répit à domicile.

19 professionnels libéraux interviennent dans le cadre de la plateforme de répit :

- 9 sur le Calvados,
- 2 sur l'Orne,
- 8 sur la Manche,

Quelques professionnels interviennent sur deux ou trois départements. Les professionnels libéraux réalisent en moyenne environ 250h d'interventions par mois et peuvent avoir au maximum jusqu'à 8 situations. On note une plus forte activité lors des vacances scolaires.

Un travail de structuration du partenariat est en cours pour améliorer les liens avec la PFR.

I.4 LA SATISFACTION

4.4.1. LA SATISFACTION DES AIDANTS

Comme chaque année, nous avons sondé les aidants inscrits sur la plateforme pour connaître leur degré de satisfaction.

Les questions posées sur le sondage portaient sur:

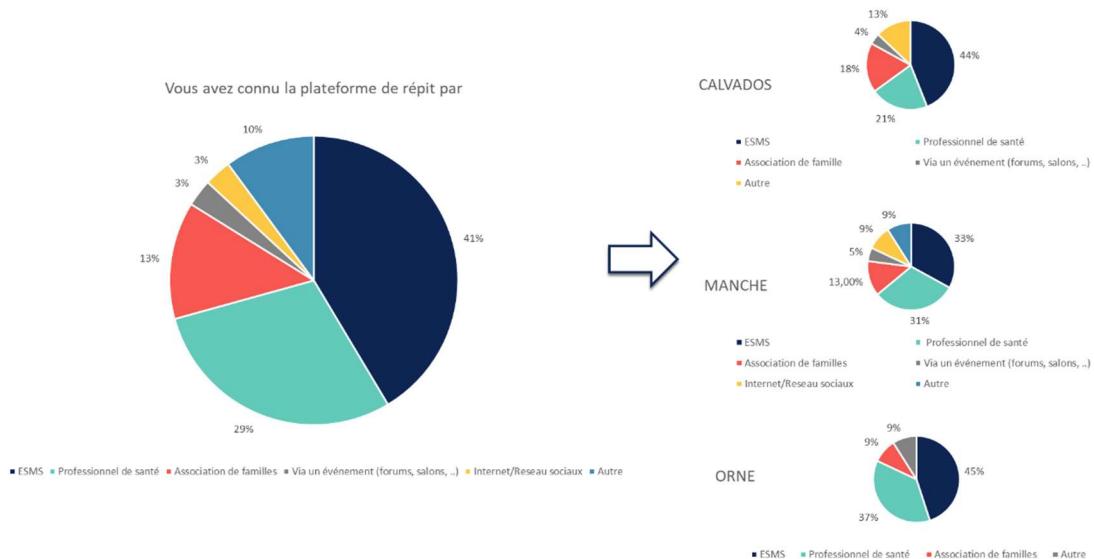
- Le lien avec leur aidé,
- Le lien avec la plateforme de répit,
- L'accompagnement proposé par la plateforme,
- Les interventions à domicile,
- Les bénéfices du répit.

Nous avons réalisé un sondage par département ; nous enregistrons 66 réponses, soit 16% des aidants de la plateforme de répit :

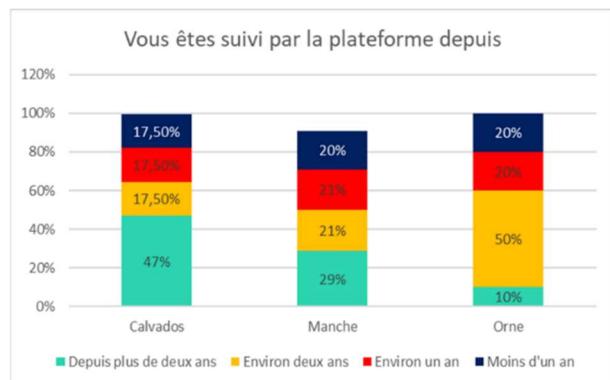
- 23 répondants sur le Calvados, dont 95% d'aidants parents, et 5% d'aidants de leur conjoint,
- 22 sur la Manche, 100% de parents aidants,
- 11 sur l'Orne, 100% de parents aidants.

La plateforme de répit souhaitant proposer un soutien aux jeunes aidants, nous avons demandé aux parents qui ont plusieurs enfants s'ils estimaient que les frères et sœurs du proche aidé lui viennent régulièrement en aide : 52% des aidants concernés estiment que oui.

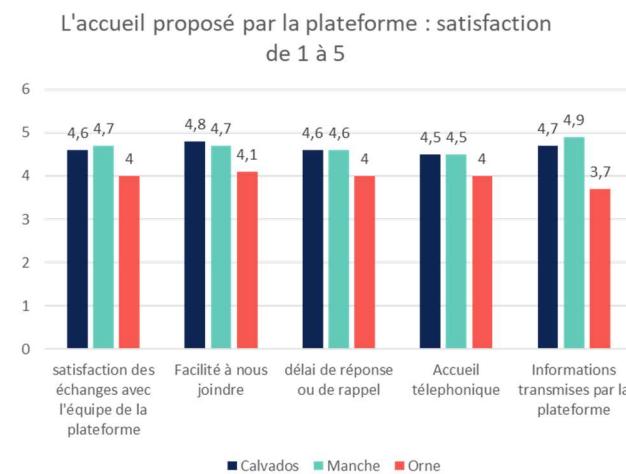
Nous souhaitions connaître en premier lieu comment les aidants ont connu la plateforme de répit « Parenthèse » :



Nous notons que la majeure partie des familles est orientée par les ESMS, professionnels de santé et associations de familles.

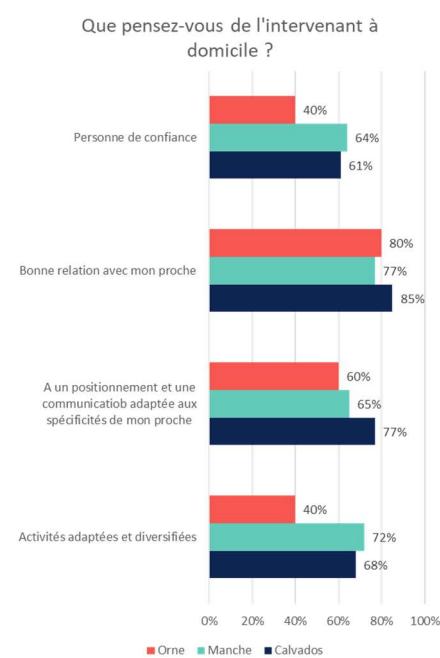


De manière générale, les aidants accompagnés restent actifs sur la plateforme : 28% des répondants des trois départements sont accompagnés depuis 2 ans et plus, 47% sur le département du Calvados.



Concernant la notion d'accueil, les aidants semblent très satisfaits en termes d'échanges et d'accessibilité de l'équipe.

On remarque des notes légèrement plus faibles sur le département de l'Orne, qui peuvent s'expliquer notamment par l'absence sur plusieurs périodes de l'assistante de coordination de l'Orne.



97%
des familles sondées
conseilleraient ce dispositif à
d'autres proches aidants



+ 90%
ont le sentiment d'avoir été
compris et entendus

97%
estiment que l'évaluation
à domicile correspond
mieux à leurs attentes

69%
des répondants ont bénéficié
de répit à domicile



4.4.2. LA SATISFACTION DES INTERVENANTS

9 intervenants nous ont fait parvenir leur degré de satisfaction, soit 6 intervenants de SAD et 3 intervenants libéraux. Ce chiffre est peu représentatif de l'ensemble des intervenants avec lesquels nous travaillons.

La majorité d'entre eux sont satisfaits des liens et des outils proposés par la plateforme. Ils souhaiteraient, cependant, avoir une rencontre annuelle avec l'équipe de la plateforme et des temps d'échanges avec les référents cliniques lorsqu'ils ont des difficultés dans leurs accompagnements. Ces difficultés sont notamment en lien avec des profils d'enfants ou d'adultes TSA peu ou non verbaux.

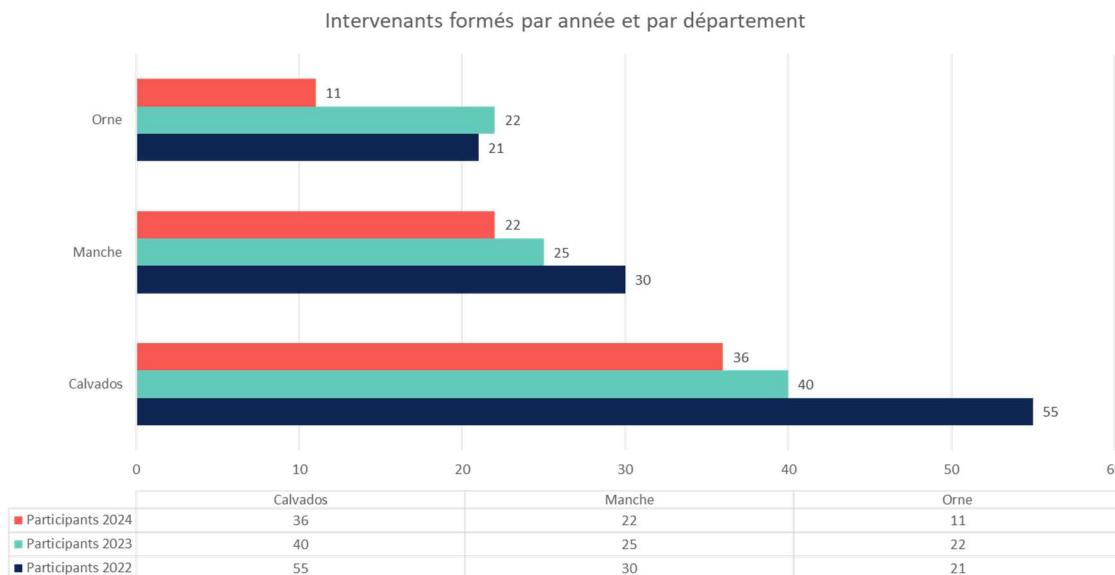
Dans l'ensemble, ils sont satisfaits de leurs accompagnements et de leur relation avec les aidés et les aidants.

La moitié des répondants ont participé à des séances d'ADPP proposées par la plateforme en 2024.

I.5 LA FORMATION DES INTERVENANTS DU REPIT

La PFR « Parenthèse » propose une offre de formation à destination des professionnels de SAD et libéraux. Pour le suivi et l'administratif, la plateforme de répit s'appuie sur RSVA formation.

Une offre de formation initiale de deux jours leur est proposée afin d'appréhender les typologies de handicap et l'intervention au domicile.



En 2024 :

- 6 sessions de formations réalisées,
- 69 professionnels formés,
- Un taux de satisfaction moyen de 4,71/5.

Nous observons :

- Une diminution du nombre de participants dans l'Orne en raison d'une session annulée et des sessions moins remplies ;
- Une mobilisation des SAD moins importante en lien avec les difficultés de recrutement d'intervenants à domicile ;
- Lors des retours de formation, les intervenants souhaiteraient que le format de cette formation puisse être plus long.

Dans le cadre de son offre de formation, la PFR a proposé aux intervenants des SAD déjà formés des formations complémentaires sur 2 thématiques : le TSA et le polyhandicap. Malheureusement, le faible taux d'inscription ne nous a pas permis de mettre en place ses formations en 2024.

Lors de la réunion annuelle avec les SAD, un échange sur cette problématique et la définition d'un calendrier sur 2025 a permis de remettre en place ce projet. Ainsi, plusieurs sessions auront lieu en 2025 sur ces 2 thématiques et couvrant les 3 départements d'intervention.

I.6 LES PARTENAIRES DE LA PLATEFORME DE REPIIT

4.6.1. LES SERVICES D'AIDE A DOMICILE

La plateforme de répit, bien qu'ayant connu une période de sous-effectif en 2024, a tenu à conserver un lien de proximité avec ses partenaires privilégiés que sont les SAD et à en rencontrer de nouveaux.

- 4 nouveaux SAD ont conventionné avec la PFR ;
- Des rencontres et des liens réguliers avec les responsables de secteurs ;
- Une réunion annuelle qui s'est tenue le 12 novembre 2024 pour présenter les réalités de la PFR, ses perspectives et échanger autour des difficultés rencontrées ;
- La proposition d'un groupe de travail pour penser et construire ensemble des solutions innovantes de répit.

4.6.2. LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES MEDICO-SOCIAUX

La PFR a également conventionné avec 3 nouveaux ESMS et les rencontre régulièrement en participant notamment aux comités thématiques des Communautés 360. Ainsi, en lien avec les membres coeurs, elle participe à un projet de journée à destination des aidants qui se déroulera le 4 octobre 2025.

En 2024, la mise en place de temps de répit pour une situation complexe a été co-construite sur des week-ends avec le DARE André Bodereau. Cette co-construction a permis de mettre en place des accompagnements adaptés aux besoins du jeune et de répondre au besoin de répit important de sa famille. Cette action sera reconduite en 2025.

Par ailleurs, la plateforme a été sollicitée par le FAM d'Argentan pour animer un groupe de paroles à destination des aidants. La psychologue de la PFR, en binôme avec un professionnel du FAM, est intervenue sur 4 séances en 2024.

4.6.3. INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS DE L'EQUIPE DE LA PLATEFORME A DES INSTANCES PARTENAIRES

L'équipe de la plateforme de répit est régulièrement sollicitée pour présenter son dispositif et apporter son regard et son expertise au sein de collectifs.

- Depuis 2022, la coordinatrice et la responsable de la plateforme interviennent chaque année auprès du DIU « Répit » porté par l'Université de Lyon. Une intervention basée sur la présentation de la plateforme de répit « Parenthèse », ses actions, son public, ses réussites et ses difficultés.
- Aussi, la coordinatrice de la plateforme de répit et une animatrice territoriale du RSVA, prennent part régulièrement depuis 2021 à un collectif d'acteurs normands porté par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES). Ce collectif regroupe des professionnels du sport, du loisir et du handicap et a pour objectif de sensibiliser à l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein d'accueils de loisirs, de séjours de vacances et de structures à dominantes sportives. En 2024, une journée régionale a été co-construite avec des différents acteurs visant à sensibiliser les collectivités territoriales

sur les enjeux de l'inclusion des enfants et des jeunes au sein de leurs services. Cette journée s'est déroulé le 26 mars 2024 « Inclure dans le sport et les loisirs : quelle place pour une collectivité territoriale ». Ce réseau se constitue progressivement et poursuit des temps d'échange réguliers.

4.6.4. LES PARTENAIRES DU DROIT COMMUN

La PFR est en lien avec différents acteurs d'éducation populaire et de loisirs sur les territoires pour faire connaître ses actions mais également afin de mieux connaître les missions de ces acteurs ainsi que les difficultés qu'ils rencontrent dans l'accueil des enfants, adultes en situation de handicap. La PFR relaie également de nombreuses informations aux aidants sur les actions proposées par ces acteurs. Ainsi, des webinaires sur les offres de séjours adaptés et les démarches ont été organisés de février à avril 2024, en présence des structures (Centre de Loisirs de Basse Normandie, les PEP50, l'association Anae, les Éclaireuses et Éclaireurs de France, la Ligue Sport Adapté, l'UFCV, les Bobos à la ferme). Ils ont été relayés sur les différents canaux de communication du RSVA et les replay sont disponibles sur le site internet.

La PFR s'inscrit, notamment dans le Calvados, dans des projets avec des acteurs tels que l'UFCV et les PEP14 depuis plusieurs années (les actions menées sont décrites ci-après). De même, une formation à destination des éducateurs sportifs sur le TSA et ses particularités a été proposée sur une demi-journée le 16 mai 2024.

Sur le département de la Manche, nous participons également au groupe de travail proposé par le PRH et le CLIC aidants.

Dans le département de l'Orne la PFR a été présente lors du forum sur la question des aidants à Domfront ainsi que lors de la journée de l'autisme à Alençon et au forum de la Communauté 360 de du 4 octobre. Elle s'est inscrite dans la construction et l'animation sur une journée à destination des aidants à Argentan le 16 octobre 2024 (Cf. 2.3.4.).

La PFR est souvent sollicitée par de nombreux partenaires et ne peut malheureusement répondre à toutes les sollicitations. Cependant, elle est encore peu connue sur certains territoires et auprès de certains acteurs du champ ordinaire et spécialisé et doit poursuivre sa communication.

1.7 LES AUTRES OFFRES DE REPIT

La plateforme, avec des partenaires locaux propose une offre diversifiée pour répondre aux divers besoins de répit des aidants.

4.7.1. LES INCLUSIONS EN ACM DE PROXIMITE

L'équipe de la plateforme favorise également l'inclusion des enfants au sein d'un accueil de loisirs ordinaire à proximité de leur domicile, afin d'envisager un accueil à plus long terme avec la structure partenaire.



En 2024, la plateforme a recueilli deux demandes d'inclusion en accueil de loisirs de proximité sur la période estivale dans le département de la Manche. Ces inclusions ont été réalisées au sein des ACM par des professionnels libéraux conventionnés avec la plateforme de répit, et représentent 113h de répit.

4.7.2. DES JEUNES VOLONTAIRES AU SERVICE DES AIDANTS



La plateforme de répit a, pour la 3^{ème} année consécutive, conventionné avec UNIS-CITE, partenaire engagé via le recrutement de services civiques volontaires dans une mission de « Solidarité Aidants ». Les objectifs de ce programme sont d'apporter des moments de gaieté et/ou de répit, lutter contre l'isolement et proposer des temps d'échanges et diverses activités à domicile et en collectif.

Ainsi, leur engagement permet de soutenir les aidants proches et familiaux dans leur quotidien et leurs démarches, de renforcer les liens entre aidants et aidés et donner une bouffée d'air à leur quotidien.

Après avoir bénéficié de temps de formation dispensés par la plateforme, 12 jeunes volontaires intervenant en binôme ont pu accompagner 8 aidés de la plateforme du lundi au jeudi sur l'agglomération Caennaise de janvier à juin 2024. Cette année les aidés et les aidants ont pu se rencontrer avec des familles d'un autre dispositif sur des moments conviviaux à chaque vacance comme par exemple lors d'une sortie bowling ou d'une soirée crêpes.

180 h de répit aux aidants

Depuis novembre 2024, ce sont 6 binômes de jeunes qui se lancent à leur tour dans cette mission en faveur des aidants. Supervisés par l'équipe clinique de la plateforme, leurs interventions se poursuivront jusqu'en juin 2025.

4.7.3. L'ACM REPIT

L'ACM répit est un projet qui offre du répit aux aidants et des vacances pour les enfants et les jeunes.



Mis en place en 2020, à l'issue du confinement afin de répondre à des besoins de répit importants, un accueil de loisirs adapté a été organisé en partenariat avec l'IEM d'Hérouville Saint-Clair et l'UFCV sur une durée de deux semaines. Forte de son succès, cette initiative est depuis reconduite chaque année. Sa réussite repose sur la coopération entre trois partenaires au service du projet

Le RSVA	L'UFCV	L'IEM
<ul style="list-style-type: none"> Assure le lien avec les familles (préalable à l'inscription, proposition d'activités pour les aidants) ; Constitue les groupes homogènes ; Forme les équipes d'animation sur le handicap et les profils individuels des enfants accueillis ; Supervise l'équipe d'animation à raison d'un temps d'échange hebdomadaire avec les animateurs de 18h à 20h. 	<ul style="list-style-type: none"> Organise l'accueil de loisirs ; Assure le recrutement et la gestion des équipes d'animation ; Définit le projet pédagogique ; Encadre les enfants et propose des activités adaptées. 	<ul style="list-style-type: none"> Met les locaux et véhicules adaptés à disposition ; Participe aux bonnes conditions d'accueil des enfants.



L'objectif principal est d'offrir du répit aux parents d'enfants en situation de handicap sur la période estivale, notamment lors de la fermeture des établissements spécialisées.

L'ACM Répit a ouvert du 22 juillet au 14 août 2024 soit 18 jours d'accueil. Sur les deux 1ères semaines 4 enfants, des départements de l'Orne et de la Manche ont été accueillis en internat. L'ACM accueille 12 enfants par jour et est ouvert de 8h30 à 18h30 pour les enfants accueillis à la journée.



Des sorties sont organisées et proposées aux enfants, en fonction de leur centre d'intérêt et de leur fatigabilité, chaque semaine (piscine, zoo, ferme pédagogique, sortie à la plage, escalade, ...).

C'est un projet très sollicité et attendu par les familles et malheureusement les réponses à toutes les demandes ne peuvent être favorables.

En 2024, 33 familles ont bénéficié de ce type de répit (2 408 heures de répit), et 35 enfants ont été accueillis (dont deux fratries)

4.7.4. LES APRES-MIDI REPI

En 2022, suite aux constats d'une difficulté pour les SAD de répondre aux demandes de répit sur les samedis et mercredis après-midi, en lien, avec l'ambition de l'association des PEP 14 de construire

ensemble une nouvelle offre de répit, une création d'après-midi répit a été mise en place les samedis après-midi au sein d'un centre de loisirs du Calvaire St Pierre à Caen.



Lors de la 1^{ère} année, en 2023, le RSVA a assuré les inscriptions, la diffusion d'informations aux familles du Calvados ainsi que la formation des animateurs et leur supervision tout au long de l'année.

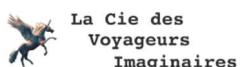
En 2024, le RSVA n'a plus géré les inscriptions des familles afin de faciliter la gestion et l'organisation de la fréquentation de ces accueils par les PEP14. La formation des animateurs ainsi que les temps de supervision ont été maintenus et nous avons observé des difficultés notamment de la part de l'équipe d'animation dans l'accompagnement des enfants et dans leur encadrement (changements de coordinateur) par les PEP14. Des solutions ont pu être proposées notamment par l'intervention d'une monitrice éducatrice pour structurer l'espace et le temps ainsi que dans l'achat de matériel plus adapté. Un manque de transparence et de communication des PEP a également été noté allant jusqu'à une reprise des après-midis à l'automne sans en informer la PFR et donc sans formation de l'équipe d'animation.

Suite à des dysfonctionnements importants, ces après-midi répit ont été suspendus en novembre 2024 après la 1^{ère} séance ; une réflexion est actuellement en cours sur la poursuite du partenariat et de ces temps de répit.

4.7.5. LES ATELIERS « T'AS TA PLACE »

L'équipe de la plateforme est de plus en plus sensible au public des jeunes aidants, et à la volonté de développer des temps spécifiquement pour eux.

Depuis novembre 2023, une première expérimentation est menée sur le secteur caennais en partenariat avec d'autres acteurs : les PEP14, la Cie des Voyageurs (association de théâtre), soutenus par l'association JADE (Jeunes AiDants Ensemble).



L'objectif est de proposer des ateliers de rencontre, d'échanges et de partage à destination des jeunes aidants

Les ateliers s'adressent aux enfants et jeunes âgés de 6 à 17 ans vivant avec un proche en situation de handicap. L'encadrement des enfants est réalisé par un intervenant théâtre, accompagné par une psychologue de la plateforme de répit. Les ateliers se déroulent un samedi par mois sur une durée de 2h par tranche d'âge (6-11 ans et 12-17 ans), au centre d'animation Tandem.

En 2024, le nombre de participants étant trop faible pour la classe d'âge des 6-11 ans, il a été proposé aux enfants de venir sur un même créneau de 3 h avec des temps distincts mais également tous ensemble. 6 jeunes aidants ont pu bénéficier de ces ateliers à raison d'un atelier par mois de janvier à juin 2024.

De même, deux animatrices ont été recrutées pour mettre en place des activités récréatives avec les enfants sur les temps où ils n'étaient pas en activité théâtrale. Ces temps ont été très appréciés par les enfants. Une représentation a eu lieu en juin et a été également très appréciée des familles.

Ce projet étant expérimental et en construction, les objectifs n'ont pas pu être mis en œuvre et notamment celui de créer le cadre pour que les enfants puissent s'exprimer sur la notion d'aide et leur vécu. Ainsi, la psychologue du projet (professionnelle de la PFR du RSVA) a eu des difficultés à trouver sa place et n'a pas souhaité poursuivre le projet.

Une réflexion autour de cet objectif a été mené en lien avec les PEP14 et l'association JADE.

Une nouvelle structuration du projet et de nouveaux partenaires artistiques et thérapeutiques ont été proposés en fin d'année 2024.

**108 h
d'activités
pour les
jeunes aidants**

4.7.6. PROJET D'ACTIVITES AIDANTS



Le RSVA, en partenariat avec l'UGECAM, propose aux aidants de se retrouver afin d'échanger entre eux autour d'activités qu'ils proposent, animés par des professionnels. Proposer aux aidants un soutien psychosocial en prévention de l'épuisement est l'objectif de ces rencontres. Afin de permettre aux aidants de vivre ce temps de répit en toute quiétude, un atelier pour les aidés est proposé en parallèle ainsi que pour les fratries. Les rencontres sont préparées et animées par des professionnels socio-éducatifs de l'IME La Garenne, en lien avec les professionnels de la plateforme de répit du RSVA. Ce projet, initié en 2021, financé au départ par la CNSA et le Conseil Départemental de l'Orne s'est poursuivi en 2024 soutenu financièrement par la plateforme de répit.

Du début de l'été jusqu'à l'automne, des ateliers thématiques propices à l'échange et à la détente ont été proposés aux familles. Ainsi, les aidants ont pu se retrouver autour d'ateliers thématiques mis en place des samedis après-midi de 14h à 17h. Les thématiques ont été proposées par l'équipe de l'IME en lien avec les attentes des aidants, comme un déjeuner barbecue, une activité sportive, un atelier d'art floral, mais aussi une séance de pâtisserie, une balade champêtre avant de clôturer cette édition autour d'une activité Escape Game.

En parallèle, les aidés, ainsi que leurs frères et sœurs, ont pu partager des temps d'activités (jeux extérieurs, jeux de société, ...) communs grâce à l'encadrement des professionnels de l'IME.

En 2024 :

- 16 aidants,
- 11 aidés,
- 5 frères et sœurs,
- 205h de répit pour les aidants
- 46h pour les fratries.

4.7.7. LA FONDATION CREDIT MUTUEL

En juin 2024, le RSVA a répondu à un appel à projet de la Fondation du Crédit Mutuel dans le cadre de la mise en place d'actions à destination des aidants des départements de l'Orne et de la Manche. Deux projets ont été proposés.



- Pérenniser notre projet sur les activités aidants-aidés en partenariat avec l'UGECAM sur le territoire de l'Orne ;
- Construire un projet innovant dans la Manche pour proposer des week-end et des semaines de répit aidants-aidés à destination des familles avec un proche en situation de polyhandicap. Ce projet se ferait en collaboration avec des SAD du territoire de Granville ainsi que l'AGAPEI.

En septembre 2024, nous avons eu l'heureuse nouvelle d'apprendre que nos deux projets ont été retenus.



4.7.8. LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CALVADOS

En 2024, la CNSA a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour le soutien aux aidants sur la période 2024-2026. Le Conseil Départemental du Calvados a répondu à cet appel et a délégué au RSVA l'axe 5 du projet, qui concerne le soutien aux aidants de personnes en situation de handicap.

Dans ce cadre, une première action a été mise en place à la fin de l'année 2024 : une matinée d'information sur les séjours adaptés. Cet événement s'est tenu à l'IME Lucienne Vasnier à Pont-l'Évêque, un territoire où peu d'actions sont réalisées. Cette matinée a été animée par une professionnelle du RSVA et une assistante social indépendante. Elle s'est déroulée en deux temps : une présentation des séjours adaptés pour les enfants et adultes en Normandie, puis un point sur les aides disponibles et les démarches à effectuer.

Organisée dans un délai très court, cette matinée a rassemblé 7 aidants. Malgré une participation limitée, la satisfaction des participants a été élevée, avec une moyenne de 9,2/10 sur la qualité des informations fournies et une note de 10 pour les intervenantes.



Un petit guide pratique des aidants a été conçu pour cette matinée ; il est disponible sur notre site internet, ainsi qu'un webinaire reprenant le contenu de la matinée (<https://rsva.fr/etre-accompagne/les-sejours-adaptes-pour-les-personnes-en-situation-de-handicap/les-sejours-adaptes-2/>).

Plusieurs actions sont en cours de déploiement pour le soutien aux aidants, telles que les actions de formation, le soutien psychosocial individuel et la mise en place de permanences.

I.8 LES NOUVEAUTES ET PERSPECTIVES

En fin d'année 2024, plusieurs actions prioritaires ont été actées :

- Une revalorisation du tarif horaire à compter du 1^{er} janvier 2025 ;
- Une formation programmée à destination des agents territoriaux du coutançais sur les TND ;
- La mise en place d'un règlement de fonctionnement à destination des familles ;
- Un nouveau projet de répit avec onco-pédiatrie ;
- Une réflexion sur un projet expérimental d'une nouvelle offre de répit sur les week-ends avec des familles répit en lien avec le CAFS de l'ACSEA ;
- Un projet avec un groupe d'étudiants en 2^{ème} année de master neuropsychologie de l'Université de Caen afin de mieux connaître la typologie de nos aidants, étudier des critères de protection ou au contraire de criticité afin de mieux les accompagner et prioriser les situations.

Les perspectives 2025 :

- Poursuivre les partenariats engagés depuis plusieurs années pour maintenir une diversité d'offres de répit répondant aux besoins des aidants et en sensibilisant de nouveaux professionnels, étudiants, animateurs au handicap et à la nécessité de préparer ses accompagnements ;
- Mettre en place des formations spécifiques TSA et polyhandicap à destination des professionnels du répit, des intervenants PCPE et des professionnels des ESMS avec lesquels la plateforme est conventionnée ;
- En lien avec l'AMI du Conseil Départemental du Calvados, aller vers les aidants avec la mise en place d'actions de formations, d'informations et de soutien psychologique individuel ;
- Poursuivre le groupe de travail SAD pour permettre de créer des solutions innovantes ensemble, sur des rencontres trimestrielles ou bi-annuelles par département d'intervention ;
- Développer de nouveaux partenariats avec les SAD sur les zones blanches ou sur lesquelles nous avons des difficultés à mettre en place du répit ;
- Poursuivre la réflexion de l'équipe sur la mise en place d'actions à destination des jeunes aidants sur le territoire de la Manche ;
- Préparer et mettre en place progressivement des temps de répit pour les aidants ayant un enfant atteint d'un cancer en lien avec deux SAD et l'équipe onco-pédiatrique du CHU de Caen (adaptation des outils, formation de l'équipe de la PFR et des intervenants SAD) ;
- Mettre en place les préconisations et outils produits par les étudiants en M2 ;
- Poursuivre les réflexions engagées sur la refonte des outils de la PFR et de nouveaux indicateurs pour les aidants ;
- Mettre en place un nouveau logiciel de gestion via l'intégration d'une GRAPPE dans le cadre de la démarche ESMS Numérique (NeS / ARS Normandie).

GLOSSAIRE

AAJD : Association pour l'Aide aux Adultes et aux Jeunes en Difficultés

ACM : Accueil Collectif de Mineurs

ADPP : Analyse De Pratiques Professionnelles

AEEH : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

ALD : Affection Longue Durée

AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt

AMP : Aide Médico-Psychologique

ANPEA : Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles

ARCMSA : Association Régionale des Caisses de Mutualité Sociale Agricole

CAA : Communication Alternative Améliorée

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CAFS : Centre d'Accueil Familial Spécialisé

CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCP : Consultation de Contraception et de Prévention

CDSA : Comité Départemental du Sport Adapté

CFA : Centre de Formation des Apprentis

CID : Centre International de Deauville

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination

CLS : Contrat Local de Santé

CLSM : Conseil Local de Santé Mentale

CMJE : Conseil Municipal des Jeunes Enfants

CMP : Centre Médico-Psychologique

CMS : Centre Médico-Social

CNR : Crédits Non Reconductibles

CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

COMEX : COMission EXécutive

COTECH : COmité TECHnique

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

CRA : Centre Ressources Autisme

CRCDC : Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers

CSE : Comité Social et Économique

DAC : Dispositif d'Appui et de Coordination
DAME : Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif
DAPA : Dispositif d'Appui à la Politique Addiction
DARe : Dispositif d'Accompagnement et de Ressources
DIA : Document Individuel d'Admission
DISFA : Dispositif de Soutien et de Formation de l'Avranchin
DITEP : Dispositif Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique
DIU : Diplôme IntraUniversitaire
DME : Dispositif Médico-Éducatif
DUA : Dossier Unique d'Admission
EAJE : Établissement d'Accueil du Jeune Enfant
EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
EMAS : Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation
EMS : Établissement Médico-Social
EN : Éducation Nationale
EPS : Examens Prévention en Santé
ERHR : Équipe Relais Handicaps Rares
ESA : Équipes Spécialisées Alzheimer
ESAT : Établissement ou Service d'Aide par le Travail
ESMS : Établissement ou service médico-social
ESSMS : Établissement ou service social ou médico-social
ETP : Établissement de Travail Protégé
FALC : Facile à Lire et À Comprendre
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
FH : Foyer d'Hébergement
GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle
GHT : Groupement Hospitalier Territorial
GIP : Groupement d'Intérêt Public
GNCRA : Groupement National des Centres Ressources Autisme
GOS : Groupe Opérationnel de Synthèse
IEM : Institut d'Education Motrice
IME : Institut Médico-Éducatif
IMPro : Institut Médico Professionnel
ITEP : Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
MAS : Maison d'Accueil Spécialisée
MDA : Maison Départementale de l'Autonomie
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
PCH : Prestation de Compensation du Handicap

PCPE : Pôle de Compétence et de Prestations Externalisées
PEP : association des Pupilles de l'Enseignement Public
PESL : Projet Éducatif Social Local
PFR : PlateForme de Répit
PPA : Projet Personnalisé d'Accompagnement
PPS : Prévention Promotion Santé
PRH : Pôle Ressources Handicap
PSH : Personne en Situation de Handicap
PTSM : Projet Territorial de Santé Mentale
RAPT : Réponse Accompagnée Pour Tous
RHBD : Référent en Hygiène Bucco-Dentaire
RHF : Ressource Handicap Formation
S3AIS : Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et de l'Intégration Scolaire
SAAAS : Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation
SAD : Service d'Aide à Domicile
SAJH : Structure d'Accueil de Jour d'Hébergement
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
SASLA : Service d'Accompagnement et de Suivi en Logement
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile
SIADV : Service Intergénérationnel d'Appui aux adultes Déficients Visuels
SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SIRH : Système d'Information pour les Ressources Humaines
SLA : Sclérose Latérale Amyotrophique
SOFCODH : SOciété Française des COnsultations Dédiées Handicap
SOSS : Santé Orale et Soins Spécifiques
TCCL : Traumatisés Crâniens / CérébroLésés
TDAH : Trouble De l'Attention avec ou sans Hyperactivité
TND : Troubles du NeuroDéveloppement
TOP : Trouble Oppositionnel avec Provocation
TSA : Troubles du Spectre de l'Autisme
TSLA : Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages
UC-IRSA : Union de Caisse - Institut inter-Régional pour la SAnté
UEEA : Unité d'Enseignement en École ordinaire pour Autistes
UEMA : Unité d'Enseignement Maternelle Autisme
UFCV : Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs
USLD : Unités de Soins Longue Durée
VIAS : Vie Intime Affective et Sexuelle



Réseau de Services pour une Vie Autonome

7 bis avenue du Président Coty
14000 CAEN

info@rsva.fr – 02 31 53 97 94

www.rsva.fr

Avril 2025